

Brèves du Conseil d'Administration du 11 Octobre 2021

IMPORTANT et URGENT : INFORMATION DE DERNIERE MINUTE

Nous venons d'être informé du décès de Dominique VASSEUR, adhérent de notre association, dont il avait intégré le conseil d'administration en Juillet dernier. Eleveur de Chèvre des Fossés et reconnu pour son élevage de sélection de lapins, c'était une personne très engagée dans la conservation des races locales qu'il élevait.

L'ensemble du conseil d'administration de l'ASP Chèvre des Fossés adresse ses sincères condoléances à la famille et souhaite apporter son soutien à la mémoire de Dominique.

Dans l'urgence, ce sont 10 chèvres des Fossés, ainsi que 90 lapins qui concouraient chaque année au Salon de l'Agriculture (de races Rex, Fauve de Bourgogne et Argenté de Champagne) qui doivent être placés rapidement.

Vous pouvez contacter le fils de Dominique : Mr Sébastien VASSEUR au 06 44 96 54 51.

Merci à vous.

Les points à retenir du dernier conseil d'administration :

La Pépinière de chevrettes :

Le nouveau lot de chevrettes est arrivé en quarantaine à Menez Meur. Il s'agit de 21 chevrettes, en provenances d'un seul élevage, comme nous vous l'avions indiqué précédemment : La Rillionnière – Anthony DUBAS.

A l'avenir, il est prévu qu'au-delà de la limitation du nombre d'élevage de provenance à 1 ou 2, les prophylaxies d'entrée pourraient être réalisées directement chez l'éleveur de provenance, ce afin de faciliter la gestion sanitaire des lots achetés. Un contrat d'engagement entre l'ASP et le vendeur pourrait être écrit pour formaliser les conditions d'achat.

Formation :

L'info vous a déjà été transmise, ... mais petit rappel : une formation sur la santé des caprins et les soins "de base" est organisée le 13 novembre prochain à Berrien (29)...

Il est encore temps de vous y inscrire.

Notre Concours annuel à Alençon... les 13 et 14/11/2021 : la date approche !

Après une année 2020 sans concours, nous sommes heureux de pouvoir à nouveau organiser ce concours de race, et espérons regrouper un bel échantillon de notre race !

Nous vous avons récemment adressé les documents pour inscrire vos animaux si vous le souhaitez.

Pour les retardataires : il est temps de renvoyer vos fiches d'inscriptions. Vous recevrez en retour le certificat sanitaire à faire remplir par vos services vétérinaires.

Info pratique : le concours se déroulant en intérieur sous un hall d'exposition, ... le pass sanitaire sera requis également pour les humains !!

Contrôle laitier :

Cette année, 4 élevages en transformation fromagère ont été suivis en contrôle laitier dans le cadre d'une étude scientifique prise en charge par Capgènes. Thématique de cette étude pilotée par Capgènes : la résilience des caprins en milieux naturels. Cette première année de contrôle a permis d'accumuler de premières données technico-économiques.

Le CA a jugé important de continuer cette collecte de données, et en même temps de soutenir le contrôle laitier chez les éleveurs, notamment ceux qui débutent leur carrière. Des financements auprès des régions qui nous soutiennent seront recherchés pour 2022 dans cet objectif. Cela sera également l'occasion de formaliser avec l'éleveur un accompagnement "technique" visant à le faire progresser dans ses pratiques d'élevage.